

CONVENTION

D'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

10 OCTOBRE 2022

RAPPEL

2023-2025 : UNE OPAH AMBITIEUSE

Lors du dernier conseil communautaire (22 septembre), la Communauté de communes a réaffirmé sa volonté de développer une politique du logement et de l'habitat volontariste dans son Projet de territoire. À ce titre, elle a approuvé son Programme local de l'habitat (PLH) et sa prochaine Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat : l'OPAH 2023-2025.

Cette dernière ambitionne un impact important sur le parc de logements du territoire, par l'aide de 376 logements au minimum sur 3 ans et le doublement du financement de GTM.

PROJET DE CONVENTION À DISPOSITION DU PUBLIC

Pour ce faire, GTM s'apprête à signer une convention d'objectifs et de moyens avec l'État, l'Agence nationale de l'habitat et la Ville de Granville. Le projet de convention est mis à disposition du public jusqu'au 22 octobre, sur le site de l'intercommunalité : granville-terre-mer.fr